

Fiche d'information Internat

Le dossier « Internat » fait partie, pour les élèves internes, du dossier d'inscription. Il comprend :

- La charte d'internat (pièce jointe)
- La constitution du « Trousseau Internat »
- Les modalités d'accueil à l'internat

TROUSSEAU D'INTERNAT

1) A fournir par la famille OBLIGATOIRE

(pour un lit de 90 x 200 x 15) Si l'élève mesure plus de 2m un lit grande taille pourra lui être attribué (90x220x15), prévoir les draps en fonction :

- Une alèse (protège-matelas) en coton éponge doublé d'une face PVC
- Draps housse
- Un oreiller avec sa housse
- Une couette avec sa housse
- Vêtements et linge de maison de rechange à la convenance de chacun
- Un sac de linge sale en tissu
- Trousse de toilette minimum
- Chaussons et cadenas

2) Équipements fournis par le lycée

- Une couverture de secours numérotée (obligatoire)

Chaque couverture est numérotée. L'élève est **RESPONSABLE de ce matériel prêté**. Il doit le restituer lors de l'état des lieux de fin d'année dans un état irréprochable.

MODALITES D'ACCUEIL À L'INTERNAT

La rentrée des internes précède toujours celle des autres élèves afin que chacun d'eux puisse prendre possession de :

- sa clef de chambre
- et de sa carte de restauration

Le jour de la rentrée, en règle générale, les chambres sont attribuées en fonction de la répartition établie par les C.P.E. (Conseillers Principaux d'Education).